


République du Cameroun
Ambassade au Brésil



Republic of Cameroon
Embassy in Brazil

COMMUNIQUÉ

12 JAN 2023

Il m'a été donné de constater que des compatriotes ayant décidé volontairement d'acquérir le statut de réfugié pour des raisons propres, sollicitent en permanence, la délivrance des titres de voyages et autres documents camerounais, auprès de l'Ambassade du Cameroun à Brasilia (Brésil).

Je tiens à souligner pour le rappeler, que conformément aux dispositions pertinentes de la Convention de Genève de 1951 relative au Statut des Réfugiés, cette compétence ne relève plus du pays d'origine du réfugié(y compris ceux dont la procédure d'obtention du statut de réfugié est en cours).

Aussi, voudrais-je préciser que la délivrance des documents camerounais au bénéfice desdits compatriotes reste conditionnée par la renonciation préalable au statut de réfugié ou de toute procédure en cours, dûment effectuée auprès des autorités compétentes.



L'Ambassadeur,

Martin A. MBENG